



Probleme rtt et jour ferie

Par **caromaiwen**, le **28/12/2009** à **23:07**

Bonjour,
je fais 35 du lundi au jeudi , le vendredi etant mon rtt
Lorsque le vendredi est férié puis je décalé mon rtt?
En vous remeciant de vos réponse.

Par **Cornil**, le **30/12/2009** à **15:58**

Bonjour "caromaiwen"
A mon avis, il est tout à fait impropre de parler de RTT dans ton cas.
Il n'y a RTT justement que pour compenser des horaires certaines semaines supérieures à 35h.
Or tu fais régulièrement 35h chaque semaine, simplement fixées sur 4 jours. Pas de droit à RTT. Le vendredi est simplement un jour de "non-travail".
Dans ces conditions, impossible à mon avis de prétendre à qu'on te donne un jour férié tombant un vendredi.
Bon courage, bonne chance et bonne année 2010 quand même.

Cornil :Vieux syndicaliste de droit privé, vieux "routier" bénévole du droit du travail, et des forums à ce sujet, mais qui n'y reste que si la discussion reste courtoise et argumentée. Les forums ne sont pas à mon avis un "SVP JURIDIQUE GRATUIT" ne méritant même pas retour, et doivent rester sur le terrain de la convivialité, ce qui implique pour moi à minima d'accuser réception à l'internaute qui y a répondu. Qu'il sache que son intervention n'est pas tombée aux oubliettes (merci, c'est comme on le sent!). Ingénieur informaticien de profession (en préretraite)